

Un expert dans son domaine

Les bateaux ont toujours été la passion de René Cellarius. Constructeur naval de formation, il gère aujourd'hui Swiss Marine Xperts, une entreprise qui établit des expertises en cas de dégâts sur des bateaux.

Tania Lienhard | Frank Schwarzbach, m@d

Il paraît détendu, aimable et digne de confiance – le type de personne idéal pour exécuter les tâches de sa nouvelle entreprise. René Cellarius est un expert en sinistre dans le secteur nautique et conseille des assurances, des privés, des tribunaux et des chantiers navals. Domicilié à Pfaffnau à Lucerne, le Bernois d'origine inspecte les bateaux concernés afin de déterminer, par exemple, si le montant demandé pour les réparations est justifié ou si les dommages se sont véritablement produits conformément à ce qui a été affirmé. Il détermine également la présence éventuelle d'autres dégâts passés jusqu'ici inaperçus et cherche à savoir si ceux-ci se rattachent au cas en question. «Mon credo est de fournir une évaluation impartiale de la situation. Je ne prends parti ni pour l'une ou l'autre partie.» L'homme de 40 ans a lancé son entreprise Swiss Marine Xperts au mois d'avril 2018. Son savoir-faire se base sur de longues années d'expérience, notamment en tant que responsable des assurances bateaux et aéronefs chez Allianz. Fort de cette expérience et de sa formation de constructeur naval, René Cellarius possède une connaissance approfondie de la branche nautique suisse et tire profit de son diplôme en gestion d'entreprise dans son activité indépendante.

Une vaste gamme de services

René Cellarius connaît très bien la pression qu'implique l'exercice d'une activité indépendante. Lui-même propriétaire d'un petit chantier naval de 1999 à 2009, il a par la suite changé de domaine pour travailler dans les assurances chez Allianz, car un problème de hanches l'empêchait d'exercer son travail de constructeur naval. «Je suis aujourd'hui plus détendu qu'à l'époque dans mon entreprise. En outre, je ne suis responsable que de moi-même et je n'ai aucun employé à rémunérer. C'est un défi que je me réjouis de relever», déclare-t-il. À peine un mois après le lancement de son entreprise, les choses semblent être sur la bonne voie et son agenda est déjà bien rempli. Le fait que l'analyse des dommages ne constitue pas sa seule prestation de service le rend en outre indépendant des conditions météorologiques. «Il n'y a donc pas besoin d'une tempête pour m'assurer du travail», dit-il avec un clin d'œil. Par le biais de son bureau d'expertise, le navigateur passionné propose également le calcul de la valeur vénale, des expertises sur l'état du bateau et expertises

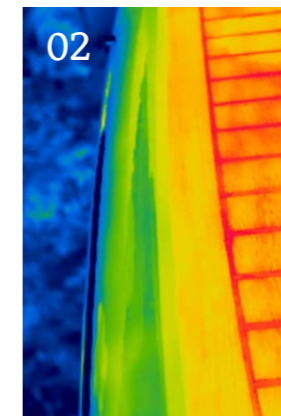
«Je ne prends parti ni pour l'une ou l'autre partie.»

judiciaires, un suivi des travaux de construction ou de refit, ainsi que des certificats pour la haute mer. René Cellarius conseille également des assurances sur des questions concernant le développement de produits ainsi que des chantiers navals sur des questions spécifiques touchant aux assurances ainsi qu'aux processus de travail et de gestion.



01,02 Une plateforme de bain avec et sans thermographie. La partie délamérée se voit bien sur la photo thermique (surface verte).

03 Image thermique de la partie arrière. Les zones rouge foncé montrent le délamination.



Une technologie sophistiquée

Une technologie sophistiquée

Pour réaliser les analyses des dommages et les expertises sur l'état du bateau, l'expert fait souvent appel à la thermographie. Lui-même thermographe certifié, René Cellarius détecte avec cette technique des problèmes invisibles à l'œil nu. La thermographie permet également de déceler des défauts survenus avant le sinistre. Il est ainsi possible de relever la présence de fuites, d'humidité, d'impact thermique élevé ou de dommages structurels sans avoir à démonter des pièces.

René Cellarius réalise des commandes très diverses à travers la moitié de la Suisse et dans les régions frontalières. Avec toujours pour objectif de trouver, grâce à une expertise objective, une solution basée sur l'honnêteté, et donc acceptable pour toutes les parties concernées.

www.swissmarinexperts.ch



marina.ch
Le magazine nautique suisse

marina.ch

Ralligweg 10
3012 Berne

Tél. 031 301 00 31
marina@marina-online.ch

www.marina-online.ch

Service des abonnements:

Tél. 031 300 62 56